

Nombre de jour : 2 jours

Nombre d'heures : 14 h

Délais d'accès :

30 jours et selon votre planning.

Modalités d'inscription :

Formulaire d'inscription en ligne.

Tarif :

Tarif individuel : à partir de 250 €/jour HT.

Tarif groupe : minimum 4 personnes

à partir de 990 €/jour HT.

Nous consulter, demande de devis par
téléphone ou mail.

Méthode et moyens pédagogiques :

Moyens techniques : PC, tablettes,
vidéoprojecteur, harnais et casques.

Moyens humains : Formateur qualifié.

Apports théoriques et pratiques :

Support de cours formation.
Exercices de mise en situation.
QCM et test théorique.
Echanges de bonnes pratiques.

Prérequis :

Savoir lire, écrire et parler le français.
Aptitude médicale au poste.

Avoir suivi la formation travail en hauteur et
port du harnais.

Obligation réglementaire :
Formation AIPR requise pour l'utilisation d'un
échafaudage fixe sur chantier.

Objectifs :

Mettre en place, réceptionner et démonter un
échafaudage fixe.

Contrôler la conformité, réaliser la vérification
journalière et utiliser un échafaudage fixe dans
le respect des règles de sécurité et de
prévention.

Communiquer les anomalies et difficultés
rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Personnes concernées :

Toute personne débutante ou
expérimentée amenée à monter, utiliser,
vérifier ou réceptionner un échafaudage
fixe.

Accessibilité : Nous disposons d'une salle et de
W.C accessibles aux personnes à mobilité
réduite.

Afin d'évaluer ensemble si nos formations
peuvent s'adapter à vos besoins personnels
spécifiques, ou s'il est nécessaire de vous orienter
vers un autre organisme, Christian Fleury est à
votre écoute par mail à admin@fcf-
prevention.com

Attestation de compétence base sur la R408 – Montage, démontage, utilisation

LE PROGRAMME SUIVANT EST CONFORME À LA RECOMMANDATION R408.

Connaître le contexte réglementaire lié aux échafaudages et les droits et
devoirs de l'employeur et de salarié.

Connaître et savoir évaluer les risques liés à la mise en œuvre et au travail sur
échafaudages.

Connaître les EPI et les EPC requis pour la mise en œuvre et le travail sur
échafaudages.

Connaître les principales caractéristiques des échafaudages (types, normes,
technologie, etc.).

Connaître les règles de sécurité de montage, démontage et d'utilisation.

Savoir effectuer un calcul de descente de charges, une étude de montage et
d'adéquation.

Savoir choisir un échafaudage en fonction des travaux et effectuer l'examen
d'adéquation.

Savoir établir le mode opératoire pour les opérations de montage et
démontage (inspection et préparation du matériel, préparation au sol, etc.).

Être capable d'utiliser les EPI appropriés.

Être capable de monter/démonter/transformer un échafaudage en sécurité.

Savoir communiquer, diriger le montage.

Être capable d'effectuer la vérification journalière.

Être capable d'effectuer les vérifications de conformité.

Savoir conditionner et stocker le matériel.

Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages, des appuis
aux charges verticales et éléments assurant la résistance aux charges verticales
et horizontales.

Être capable d'évaluer la conformité des niveaux de travail, des accès et des
protections collectives et des consignes d'utilisation

Savoir rédiger un rapport de vérification

Savoir mettre en œuvre le repli du chantier

EVALUATION

QCM et test théorique avec questions fondamentales définies par la
recommandation.

Exercice de mise en situation avec critères d'acceptation définis par la
recommandation.

Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de
formation et d'une évaluation dans les conditions définies par la Recommandation
CACES ® R408 permettant à l'employeur de décider ou non d'établir et délivrer
une autorisation de conduite à son salarié.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires
sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du
formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Recyclage préconisé autant que nécessaire.